

# Bilan Carbone Différentiel

Nom Projet : Puits canadien – Equipe Eco Low-Tech

## 1. Quel est le coût carbone de la mise en place de votre projet ?

(par exemple pour des infrastructures)

Pour l’empreinte carbone des matériaux, pour 20 kg de PET, nous émettons 85 kg CO<sub>2</sub> et pour 30 kg de PVC recyclé, 12 kg CO<sub>2</sub>.

Taille du chantier : 18m<sup>2</sup>

Nous avons un coût carbone / m<sup>2</sup> de 900kg CO<sub>2</sub>

Donc au total, 16.6 kg CO<sub>2</sub>

(Total sans les coûts carbone des transports)

## 2. Sur quelle période va-t-il être amorti ?

(par exemple durée de vie des infrastructures)

Les infrastructures sont conçues pour résister au moins 15 ans, cependant, le filtre est à changer au moins tous les deux ans.

## 3. Quels sont les coûts carbone à l’usage ?

(par exemple les émissions sur un an)

La consommation d’électricité (pour les ventilateurs) et consommation de gaz sont quand même à souligner, puisque le système n’est pas autosuffisant. De plus, il y a nécessité d’entretenir ce dispositif, qui demande le déplacement du personnel d’entretien et le transport de nouveaux filtres.

En France, un kWh électrique produit environ 0,1 kg équivalent CO<sub>2</sub>. Or, il faut 100 W pour faire tourner les ventilateurs, ce qui émet 10 g CO<sub>2</sub>.

## 4. Quels sont les coûts carbone évités ?

(par exemple les émissions évitées sur un an. S’il y a des infrastructures évitées, calculer l’amortissement d’émissions évitées)

Nous évitons 40 tonnes eq CO<sub>2</sub> par an grâce à des puits canadiens.

En effet, nous déduisons les coûts en chauffage et en électricité. Bien que ce ne soit pas un système autosuffisant, il permet de réduire de 60 à 70 % nos émissions de gaz à effet de serre.

## 5. Le bilan est-il positif ?

Le bilan est positif, le système peut être atténué en 5 mois. (40-16 > 0)